

## Le statut pronominal de *même* comparatif dans l'attribution et l'apposition\*

Annie Junjaud\*\*

*Attribut ou apposé, même comparatif est considéré comme un « pronom » par les grammaires à cause de son déterminant défini. Or, dans ces deux fonctions, il est plus souvent caractérisant que référentiel et peut être remplacé par des adjectifs de sens proche, ou coordonné avec d'autres adjectifs. L'observation en diachronie montre que le déterminant n'a pas toujours été obligatoire dans l'attribution, ni nécessairement défini. Cette approche nous conduit à imputer la présence obligatoire d'un déterminant dans tous les emplois à une analogie avec le « neutre », apparu plus tôt, et à la substituabilité initiale de de même dans l'attribution.*

*Whether predicative or appositive, même used in a comparative way is treated as a « pronoun » by traditional grammars because of its definite article (the same). However, in both these functions, it more often has a characterizing function than a referential one and may be replaced by adjectives of similar meaning, or coordinated with other adjectives. Diachronic observations show that the determiner was not always obligatory in predicative constructions, nor necessarily definite. This approach leads us to put the obligatory presence of a determiner in all its uses down to an analogy with the « neuter », which appeared earlier, and to the initial substitutability of de même in the predicative construction.*

---

\* Merci à Joëlle Ducos et à Daniéla Capin pour leur aide concernant le français médiéval.

\*\* ERSSAB, CNRS UMR 5610 - Bordeaux III.

## 1. Introduction

Si l'on s'en tient à ce qu'affirment la tradition grammaticale et de nombreux linguistes, l'adjectif *même* comparatif ne pourrait être ni attribut, ni apposé, car dans ces deux fonctions il est actualisé, en français contemporain, par un déterminant défini qui lui vaut l'étiquette de « pronom ». En effet, il semblerait que ce constituant, opérant sémantiquement dans le domaine exclusif de la comparaison<sup>1</sup>, ne doive son statut pronominal qu'à la présence obligatoire d'un déterminant. Or, si dans certaines configurations comme (1), le syntagme *le/la/les même(s)* est référentiel, pronominal, dans d'autres constructions, attributives notamment, il joue un rôle exclusivement caractérisant, adjectival, comme en (2), où il est d'ailleurs juxtaposé à des adjectifs :

- (1) Elle lui allumait ses cigarettes, les reprenait parfois quelques secondes pour fumer **la même** que lui. (S. Japrisot, *La dame dans l'auto*, 1966 : 132, Frantext)
- (2) Dans l'air sec, le grelot tinte. Le son est acide, terne, **le même** que celui d'une clochette à l'élévation. (C. Paysan, *Les feux de la chandeleur*, 1966 : 99, Frantext)

Considérant le fait qu'historiquement, le déterminant n'a pas toujours été obligatoire, ni d'ailleurs nécessairement défini, le problème du statut pronominal de *même* dans les constructions où il n'a manifestement aucune fonction de reprise peut être posé dans une perspective diachronique. A la lumière de ce que nous apprend l'évolution des emplois « pronominaux » de *même* comparatif depuis le français médiéval, nous proposerons pour les constructions qui nous semblent les plus clairement adjectivales certaines hypothèses pouvant expliquer la présence d'un déterminant que rien, *a priori*, ne semble justifier.

## 2. Aperçu diachronique sur les emplois "pronominaux" de *même* comparatif

**2.1.** Ce morphème paraît ne pas exister en ancien français : son apparition est datée de façon assez vague dans le *Robert historique* (avant 1473), où l'existence d'un « neutre » signifiant « la même chose » est attestée à partir de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle (art. *même* : 1219). Cependant, aucune occurrence ne figure dans la *B.F.M. (Base de Français Médiéval de l'E.N.S.)*<sup>2</sup>. Les premiers emplois qui, selon C. Marchello-Nizia (1997 : 196), commencent à apparaître en moyen français, semblent en effet avoir été ceux

<sup>1</sup> L'adjectif postposé d'ipséité (*la bonté même, elle-même*) a longtemps reçu l'étiquette de pronom, et c'est encore le cas dans de nombreux travaux portant sur le français médiéval : nous ne traitons pas ici de ce morphème.

<sup>2</sup> Nous remercions Christiane Marchello-Nizia de nous avoir donné accès à ces données, et Céline Guillot pour son aide dans notre recherche des occurrences de « même ».

*Le statut pronominal de même comparatif*

du « neutre », probablement ainsi nommé parce que, ne pronominalisant pas un SN mais un segment le plus souvent de type phrastique, et parfois même renvoyant à un contenu informatif plus large dépassant le cadre de la phrase, il ne reçoit pas de marque d'accord :

« Incontinent il fut tué et mis en pièces, et si vouloient ils faire **le mesme** à plusieurs autres. (Juv. des Ursins, *Charles VI*, cité par Nyrop, V, p. 402) »<sup>3</sup>

**2.2.** Il est très difficile de savoir précisément à quelle époque s'est imposé le pronom accordé, qu'il soit anaphorique d'un SN ou déictique. Hormis le « neutre », les deux emplois répertoriés au XVI<sup>e</sup> siècle dans les textes de la base *Frantext* sont le pronom accordé et le nominal, que nous appelons ainsi parce qu'il est directement référentiel.

Dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, nous n'avons trouvé dans les 39 textes de la base aucun pronom « neutre », et seulement une occurrence de pronom accordé, dont il n'est d'ailleurs pas absolument certain qu'il s'agisse bien du pronom accordé tel que nous le concevons actuellement :

- (3) (...) les hommes, qui au paravant de leur plein gré estoient bons, justes et loyaux, depuis ont esté contrains suyvre Justice, non pas **la mesme**, car elle avoit laissé la terre, mais la plus semblable qu'on a peu faire. (Ph. de Vienne, *Philosophe de court*, 1548 : 113, *Frantext*)

En effet, bien que cela semble assez étrange de nos jours, il n'est pas totalement exclu que *mesme* puisse être une forme du postposé à l'élément pronominal *la*, si l'on considère que cet élément pronominal se substitue à *Justice* : *non pas Justice mesme/elle-mesme*, et non l'antéposé substantivé correspondant à l'interprétation : *non pas la mesme (Justice) [que celle qui vient d'être évoquée]*. Cette possibilité nous a été suggérée par l'opposition de *mesme* à *semblable*, permettant d'interpréter *mesme* comme marque d'identité stricte, ontologique, alors que *semblable* marque l'identité relative, qualitative, ce qui peut nous conduire à voir en *mesme* un équivalent de *ipse*, simple intensif de l'identité de la notion à elle-même (type d'identité attachée à la seule dénomination), et non un opérateur de mise en relation évaluative d'une notion scindée par des circonstances contrastives (ici de nature temporelle) en ces deux entités distinctes que sont le comparant et le comparé, dussent-ils renvoyer à un référent unique.

---

<sup>3</sup> L'occurrence citée par C. Marchello-Nizia, qui elle-même la tient, nous le voyons, de Nyrop, émane de la *Chronique de Charles VI*, de Juvénal des Ursins (1388-1473), donc du XV<sup>e</sup> siècle : remarquons que la date de la mort de cet auteur coïncide avec celle donnée dans le *Robert*, le ou les auteur(s) de l'article de ce dictionnaire s'étant peut-être également référé(s) à cet unique exemple pour en déduire une vérité de portée plus générale.

En revanche, dans les 63 textes de la seconde moitié du XVIe, le nombre d'occurrences augmente sensiblement, et offre la surprise de montrer que les « neutres », contrairement à ce que l'on aurait pu croire, ne sont pas majoritaires :

- (4) Nous nous asseurons que V. Excel. sçait tresbien que les persecutions sont cessées en France, et qu'il est permis à ceux de l'Evangile de vivre en la liberté de leur conscience. Parquoy nous vous supplions obtenir de son Altesse que **le mesme** nous soit permis et ottroyé afin que nous ses pauvres subjects puissions vivre en repos et tranquillité de conscience. (*La guerre du duc de Savoye*, 1562 : 120, Frantext)

mais présents en quantité à peu près égale à celle des pronoms accordés :

- (5) De là à quelques jours La Roche Thomas estant encor allé disner chez un sien voisin (ne sçay si c'estoit chez **le mesme** de l'autre jour), sa chambrière luy porte son disner. (B. des Periers, *Nouvelles récréations*, Première partie, Nouvelle XIV, 1558 : 404, Frantext)

si l'on excepte toutefois les 24 occurrences d'un emploi métalinguistique chez Calvin<sup>4</sup>, auteur sur-représenté avec plus du tiers de [dét déf + *mesme(s)*] : il s'agit de *au mesme*, variante pronominale de l'expression *au même lieu*, équivalant donc à *ibidem*.

- (6) Il n'appelle point à recevoir la grâce de Christ ceux qui sont à demi vivans, mais ceux qui sont morts et enseveliz (**Au mesme** 14). (J. Calvin, *Institution de la Religion Chrestienne*. 2., 1560 : 105, Livre II, Chapitre V, Frantext)

On trouve également un emploi que le français contemporain a conservé et que nous tenons pour nominal dans la mesure où il n'y a pas de processus de reprise ou d'annonce, mais référence directe, celui du pluriel *les mesmes* renvoyant à un référent humain non spécifié :

- (7) Il est bien aysé de trouver des compagnons et des amis pour remuer quelque nouveauté, mais quand l'on aspire à la supériorité par dessus **les mesmes** qui ont presté aide au prétendant, et surtout quand de ceux-cy il s'en trouve, en reng et en lustre, de maison et en dignité, d'aussi recommandables que l'entrepreneur, ouy, les frères mesmes, le trouble croist pour luy. (R. de Lucinge, *Dialogue du François et du Savoysien*, 1593 : 76, Frantext)

bien que dans cet exemple on puisse penser de prime abord à une reprise pronominale du SN *des compagnons et des amis* : il semble cependant que ce ne soit pas l'interprétation, car alors la détermination du pronom de reprise,

<sup>4</sup> Au XVIIe siècle, on trouve dans *Frantext* cet emploi chez E. Pasquier, 1613; F. Meynard, 1646; J.-L. Guez de Balzac, 1654; V. Voiture, 1654.

indépendante de sa caractérisation relative, rendrait cette dernière facultative, porteuse d'une information supplémentaire qui obligerait à la construire comme appositive et non comme restrictive. Elle ne pourrait pas non plus être considérée comme une forme de complémentation comparative de *les mesmes*, car le mécanisme comparatif en jeu exclurait que le comparant (ce à quoi l'on compare) puisse être identifié à droite de *les mesmes*, à partir des éléments de caractérisation fournis par la relative. Cela changerait aussi l'interprétation de la comparaison proprement dite qui, dans la seule configuration appositive, serait ce que nous nommons « comparaison métalinguistique » (Junjaud 1995) car elle renvoie, par le biais de la comparaison, à la fois au référent d'un SN antérieur et à son occurrence proprement dite<sup>5</sup>.

2.3. Au XVII<sup>e</sup> siècle, outre le nombre plus important d'occurrences de « pronoms », on note l'apparition de la graphie *même* vers 1630, et sa coexistence avec la graphie *mesme* jusqu'à la fin du siècle. Par ailleurs, on trouve pour le « neutre » une fonction non présente dans les textes du XVI<sup>e</sup> de la base *Frantext*, celle d'attribut du sujet *ce*, d'un syntagme verbal à l'infinitif (SVinf) sujet ou de deux SVinf sujets coordonnés, comparés l'un à l'autre et éventuellement repris par le pronom *ce* :

- (8) Car aymer et hayr, c'est maintenant **le mesme**, puis que pour bien aymer il faut estre jaloux : que si l'on ayme ainsi, je ne veux plus qu'on m'ayme. (H. d'Urfé, *L'Astrée*, livre 1, 1610 : 19, Frantext)

On trouve également un nominal au singulier qui existe encore de nos jours, dont on peut penser qu'il tire son statut de sa généralité, et qui semble renvoyer de façon préférentielle, contrairement au pluriel, à un référent non humain non spécifié (bien que rien n'interdise formellement l'interprétation [humain]), que l'on pourrait désigner par la paraphrase suivante : *[l'entité quelconque qui possède la propriété définitoire d'être semblable à une autre entité non spécifiée, ou à elle-même dans certaines circonstances contrastives]* :

- (9) Et, **le mesme** demeurant le mesme fait toujours le mesme. (F. Bernier, *Abrégé de la philosophie de Gassendi*, Livre 2, Règle 16, 1684 : 91, Frantext)

Cet exemple est intéressant à plusieurs titres : des trois occurrences de *le mesme*, seule la première semble pouvoir revendiquer sans ambiguïté le statut de nominal dont l'interprétation correspond à la paraphrase que nous

---

<sup>5</sup> Ce raisonnement ne vaut que si nous tenons la ponctuation de l'époque pour équivalente à celle d'aujourd'hui, ce qui bien sûr est loin d'être assuré, comme en attestent de nombreux exemples.

venons de donner. La nature de l'ouvrage dont cette phrase est extraite, ainsi que la fonction pragmatique de cette dernière, confirment d'ailleurs la validité de l'interprétation générique : il s'agit, dans un ouvrage de philosophie, de la formulation d'une règle, dont on sait qu'elle doit atteindre un haut niveau de généralité<sup>6</sup>.

Le second *le mesme*, lui, peut être interprété de deux façons : soit comme une reprise du premier (interprétation comparable à celle de : *Paris sera toujours Paris...*), soit comme un attribut accordé, plus adjectival que pronominal (interprétation : *identique*). Quant au troisième, il s'apparente davantage au neutre correspondant à *la même chose*, sorte de nominal également ici, étant donné l'absence d'antécédent, mais dont la généralité se limite à la liste des actions possibles, puisqu'il complète le verbe *faire*<sup>7</sup>.

**2.4.** Dans les emplois contemporains, on trouve les deux cas évoqués dans les exemples (1) et (2), et l'on note la disparition du « neutre » sous sa forme *le même*, bien qu'il en reste trace dans des expressions figées telles que *revenir au même*, *être du pareil au même*. En revanche, il existe des emplois marginaux et/ou argotiques comme *la même* et *du même*, synonymes de *pareil* ou *la même chose*, qu'ils soient pronominaux (reprise/annonce d'une information spécifique), nominaux (pas de processus ana-cataphorique, référence directe), voire adjectivaux (simple caractérisation) :

---

<sup>6</sup> Dans le *Robert historique* (art. *Même* : 1219), *le même* est considéré comme « neutre » dans cet emploi répertorié à la rubrique « pronom indéfini », et son apparition est datée des années 1980 : « L'emploi du neutre *le même* s'est répandu dans les années 1980 par l'expression *le même et l'autre* en philosophie ». Certes, on trouve de nombreuses occurrences chez M. Foucault et J. Derrida, et cela dès les années 1960 : il ne s'agit nullement d'un élément pronominal, et cet emploi précis issu de la terminologie philosophique est beaucoup plus ancien, comme en témoigne l'extrait de l'œuvre à laquelle nous faisons référence, et qui en comprend d'autres occurrences.

<sup>7</sup> *Le même* ainsi employé reçoit dans Littré (art. *même* : 3810) l'étiquette de « substantif masculin », aucune distinction n'étant faite entre les emplois clairement pronominaux comme en (4), les emplois nominaux essentiellement issus de la terminologie philosophique précédemment évoqués, certains cas de fonctionnement plus nominal que pronominal dans le sens de « la même chose » comme la dernière occurrence de (9), et des constructions à la limite du figement équivalant à l'expression « il en est de même de » (dont nous verrons plus loin les multiples variantes), comme dans l'exemple de Descartes cité dans cette section :

« **C'est quasi le même de** ceux qui découvrent peu à peu la vérité dans les sciences, que de ceux qui, commençant à devenir riches, ont moins de peine à faire de plus grandes acquisitions qu'ils n'ont eu auparavant, étant plus pauvres, à en faire de beaucoup moindres. »

*Le statut pronominal de même comparatif*

- (10) Remarque, moi, je fais **la même**. (la même chose/pareil). (Philippe M., né vers 1950, enseignant, oral conversationnel, 12/04/1995)
- (11) Quand il a fallu passer à la caisse c'était plus **du même**. (A. Boudard, *La cerise*, 1963 : 352, Frantext)

Pour ce qui est des « nominaux », on trouve les deux autres emplois répertoriés au XVII<sup>e</sup> : le pluriel renvoyant à des référents généralement humains, ainsi que le masculin singulier dans le sens de *la même chose = le même objet conceptuel*, dont l'interprétation correspond à la paraphrase donnée *supra* et non à *la même chose = pareil*, la « chose » étant — paradoxalement si l'on considère le sémantisme particulièrement vague de ce nom —, à ce point déterminée que *même* peut faire figure de nom propre et recevoir une majuscule :

- (12) Pourquoi la vie ouvre-t-elle ses corbeilles **toujours aux mêmes** ? (E. Estaunié, 1862-1942, cit. *Robert*, art. *même* : 350)
- (13) **Le Même** ne peut être expliqué par **le Même**. Expliquer l'économique par l'économique aurait été, selon Baechler, l'erreur de Marx, enfoncée (sic) dans une impasse tautologique. Il faut donc chercher à expliquer **le Même** par l'Autre. (Ph. Simmonot, *le Monde*, 19/05/1995)<sup>8</sup>

### 3. La détermination du « pronom » accordé aux cours des siècles

#### 3.1. Pronoms accordés déterminés par un indéfini singulier aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s.

Le phénomène le plus surprenant est la quantité d'occurrences, dans les textes de *Frantext* de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, de pronoms accordés déterminés par un indéfini singulier (8, comme les définis, si l'on excepte toutefois du nombre de ces derniers la locution *au mesme* déjà mentionnée). On les trouve encore dans les vingt premières années du XVII<sup>e</sup> siècle. L'emploi de l'indéfini serait considéré, de nos jours, comme agrammatical : nous ne possédons d'ailleurs qu'un exemple contemporain oral, que nous verrons.

---

<sup>8</sup> Wagner et Pinchon (1962, § 208 : 201) affirment à propos de *le même* que « ce pronom est toujours un représentant ; il reprend un substantif ou un pronom » : (12) et (13) prouvent qu'il n'en est rien. Dans le *T.L.F.*, outre que *tous les mêmes* est classé parmi les « locutions », il n'est pas précisé que le référent du nominal pluriel entrant dans cette « locution » est généralement humain. Enfin, dans la *Grammaire Larousse du Français contemporain* (1964, éd. 1988, § 421 : 276), sont mentionnés comme « nominaux » le masculin pluriel (sans spécification quant au type de référent) et le « neutre » entrant dans les expressions figées *revenir au même* et *être du pareil au même*, à l'exclusion de tout autre emploi, comme le singulier de (13).

**3.1.1.** Contrairement aux pronoms déterminés par un défini, les pronoms déterminés par un indéfini sont, eux, massivement attribués, et l'emploi de ce déterminant permet aussi de poser la question du statut pronominal de *même*<sup>9</sup> dans cette fonction où il s'apparente davantage à un adjectif, l'indéfini n'ayant pas pour vocation, contrairement au défini, de renvoyer à un référent dont l'existence est soit présupposée, soit prédiquée antérieurement ou ultérieurement à l'occurrence du constituant qu'il actualise.

- (14) Et comment (si la raison est toujours **une mesme**) peuvent les loix estre prises d'icelle, et estre entre elles contraires et différentes ? (G. de Bruès, *The dialogues of Guy de Bruès*, 1557 : 100, Frantext)

Au XVII<sup>e</sup> siècle, ces constructions attributives avec l'article indéfini singulier se trouvent aussi, même lorsque le sujet de l'attribution est pluriel, ce qui rend un peu inadéquate l'appellation de « pronom accordé », puisque l'accord semble se faire uniquement en genre.

- (15) Ce qui se fait en deux manières : dont l'une est appelée Conversion simple et par soy-mesme, parce qu'en icelle on ne faict que changer simplement le subject en son attribué, et l'attribué en son sujet (sic), la vérité et qualité de la proposition convertie ne demeurant pas seulement **une mesme**, mais aussi la quantité d'icelle. (S. Dupleix, *La Logique*, Livre V, chapitre 7, 1607 : 215, Frantext)

Il est d'ailleurs à noter que, contrairement à ce que l'on observe en français contemporain, où la détermination définie du SN modifié par *même* antéposé est massive — et exclusive pour le pronom —, on remarque au XVI<sup>e</sup> siècle dans les textes de la base *Frantext* une assez nette supériorité numérique du déterminant indéfini singulier actualisant un nominal modifié par *mesme* épithète antéposé. Mais cette constatation nous renseigne peu sur le statut à accorder à l'indéfini actualisant le « pronom » attribut, la « durée de vie » de cette construction semblant avoir été assez brève (de 1557 à 1619 pour les occurrences de *Frantext*) : s'agit-il d'une analogie avec la détermination du SN attribut où *mesme* est épithète antéposé, rarissime de nos jours<sup>10</sup> ? On trouve au XVII<sup>e</sup> siècle un nombre important de *c'est une mesme chose*, alors qu'en français contemporain on aurait *c'est la même chose*. Fréquemment attribut de deux infinitifs sujets coordonnés, *une même*

<sup>9</sup> Cette graphie est abusive ici, puisque aucune graphie *même* n'est répertoriée dans cette configuration spécifique, mais la problématique du statut catégoriel de l'attribut peut être étendue aux attributs déterminés par des définis et dépasser le strict cadre temporel présenté ici.

<sup>10</sup> Dans le corpus de français contemporain que nous avons constitué, on compte parmi les comparatives seulement 5 SN attributs indéfinis sur un ensemble de 128 SN attributs (3,9%), et hors comparative 2 SN attributs indéfinis sur un ensemble de 79 attributs (2,5%).

*Le statut pronominal de même comparatif*

*chose* semble alors être l'équivalent attributif du neutre *le même*, ce dernier étant employé de façon préférentielle comme sujet d'un passif ou comme c.o.d., soit avec le verbe *faire*, soit le verbe *dire* ou ses variantes.

Il faut également rappeler qu'en ancien français, *un* pouvait avoir le sens de *mesme* comparatif. Cette particularité est notée par L. Foulet (3e éd., § 277, 1961 : 192), ainsi que dans l'étude de U. Jokinen portant sur le moyen français (1992 : 50), où l'on trouve une précision importante quant à l'aspect plus « numéral » que déterminatif de l'emploi de l'indéfini singulier avec *même* :

*Un même* peut être considéré comme l'amalgame de « le même et un seul ». (...) Gamillscheg considère *un* comme nom de nombre, pas comme article (p. 163). Marchello-Nizia (1979 : 152) cite le *Quadrilogue invectif* (p. 64), en donnant l'exemple *d'une même masse ...* qui signifie « d'une seule », et Moignet (1973 : 124) note que l'identité en afr. est souvent exprimée par le numéral *uns* :

Si vous resemble, par ma foi  
Bien poez estre d'un aage (Floire et Bl. 1099)

On trouve d'ailleurs dans la *B.F.M.* un exemple qui offre l'intérêt de présenter alternativement un syntagme nominal modifié par l'adjectif *meisme* antéposé et déterminé par un indéfini, et un syntagme de même sens où l'indéfini suffit à marquer l'identité :

- (16) Donques poués savoir, se uns gentius hons baille pleges de gentius hommes et il veut baillier nans pour ses pleges, li creanciers les doit prendre, car li nans sont **d'une meisme condicion** ; et aussi se uns hons de poosté baille pleges d'homme de poosté, il puet baillier ses nans pour ses pleges aquitier, car li nans **sont aussi d'une condicion**. (Philippe de Beaumanoir, *Coutumes de Beauvaisis*, Texte critique publié avec une introduction, un glossaire et une table analytique par Am. Salmon, Paris, Picard, 1970 (première éd. 1900), coll. de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire, *B.F.M.*)

57

L'emploi de l'article indéfini singulier avec *mesme* attribut, avant que ne s'impose le défini, doit donc peut-être à la fois à une très ancienne parenté sémantique et au souci de souligner par un numéral une forme d'unicité (la langue a d'ailleurs gardé l'expression *un seul et même*), ces deux facteurs ayant favorisé une sorte de redondance à laquelle nous avons remarqué que se prêtaient particulièrement les domaines sémantiques de l'identité et de l'ipséité. La valeur numérique d'unicité est d'ailleurs fortement présente dans les cas d'attribution du « pronom » neutre *un mesme* ou du SN *une mesme chose* à un sujet pluriel.

**3.1.2.** On trouve également, aux XVIe et XVIIe siècles, un emploi non attributif de *mesme* déterminé par un indéfini singulier, à valeur générique

(actualisant un élément de la classe comme représentant de l'ensemble de la classe) et renvoyant à un référent humain indéterminé, emploi qu'on ne trouve plus en français contemporain, où l'on choisirait le défini singulier, à condition toutefois que le contexte fournisse suffisamment d'éléments d'information pour orienter l'interprétation vers un référent humain générique<sup>11</sup> :

- (17) TAILLEBRAS  
Est-elle veufve ou mariee ?  
FINET  
Elle est veufve et mariee.  
TAILLEBRAS  
**Une mesme**, au moins ce me semble,  
Ne peut estre les deux ensemble. (J.-A. de Baïf, *Le brave*, Acte III, Scène I, 1573 : 159, Frantext)
- (18) Aucuns ont pensé que l'ame raisonnable n'estoit poinct organique, et n'avoit besoin, pour faire ses fonctions, d'aucun instrument corporel, pensant par là bien prouver l'immortalité de l'ame : mais sans entrer en un labyrinthe de discours, l'expérience oculaire et ordinaire dement ceste opinion, et convainq du contraire : car l'on sçait que tous hommes n'entendent ny ne raisonnent de mesme et esgalement, ains avec très grande diversité : et un mesme homme aussi change, et en un temps raisonne mieux qu'en un autre, en un aage, en un estat et certaine disposition qu'en un autre, tel mieux en santé qu'en maladie, et tel autre mieux en maladie qu'en santé : **un mesme** en un temps prevaudra en jugement, et sera foible en imagination. (P. Charron, *De la Sagesse, trois livres*, Livre 1, Chapitre 15, 1601 : 96, Frantext)

### 3.2. Mesme attribut sans déterminant aux XVIe et XVIIe siècles

Historiquement, l'attribut a pu se construire sans déterminant, au moins jusqu'au début du XVIIe siècle (6 auteurs différents dans *Frantext*), comme le confirme, dans les exemples suivants, la teneur sémantique des contextes, ayant trait sans ambiguïté à la comparaison d'identité :

- (19) Or il faut icy noter que Licosthene escrit une chose merveilleuse de ce monstre femelle, car, réservé la duplication de la teste, nature n'y avoit rien obmis : ces deux testes, dit-il, avoyent mesme desir de boire, manger et dormir, et la parole semblable, comme estoyent **mesmes** toutes leurs affections. (A. Paré, *Des monstres et des prodiges*, Chap. III., 1585 : 10, Frantext)
- (20) Ainsi que nous avons monstré que les differences des genres non subalternes sont toutes diverses, et produisent de diverses especes : pareillement, faut-il dire, que les differences des genres subalternes peuvent estre **mesmes**, et par

---

<sup>11</sup> Alors que l'interprétation du pluriel *les mêmes* comme référent humain semble, elle, moins directement dépendante d'informations contextuelles, sans qu'on puisse toutefois la prétendre totalement affranchie de ces dernières.

conséquent produire de mesmes espèces. (S. Duplex, *La Logique*, Livre III, chapitre 4, 1607 : 106, Frantext)

### 3.3. Détermination actuelle du « pronom »

Actuellement, l'attribut accordé est systématiquement déterminé par l'article défini (cf. ex. 2). Nous possédons un unique exemple oral où le pronom soit déterminé par un indéfini, mais dans une construction présentative, non véritablement assimilable à une structure attributive (Molinier, 1996 ; Riegel, 1985) :

- (21) C'était **une même** à la mienne (une même voiture : Jacqueline C., née en 1931, milieu rural, nord-est du Limousin, 22/08/1997)

Dans cette occurrence, il semble que nous ayons vraiment affaire au pronom comparatif, à la fois référentiel et caractérisant, comme l'est tout adjectif substantivé, dans une structure où *c'était* est l'équivalent de *il s'agissait de* : [*il s'agissait d'une même à la mienne* vs *\*elle était une même à la mienne*]<sup>12</sup>. Notons également le caractère exceptionnel, à notre époque, de l'utilisation de la préposition *à*, attestée aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, comme introducteur d'un complément de comparaison avec *même*.

Pour ce qui concerne l'apposition, la détermination est également définie. Nous tenons pour définitives de la fonction d'apposition les critères énoncés dans la *Grammaire Méthodique du Français (G.M.F., 4e édition mise à jour, 1998 : 190-191)* : modification du GN entier et non du nom seul, facultativité, occurrence subordonnée à celle du GN, position détachée. Dans l'exemple ci-dessous, *le même* est clairement pronominal :

---

<sup>12</sup> C. Muller suggère (communication personnelle) que ce que nous tenons pour un déterminant indéfini soit ici un « pronom attribut », en étayant cette proposition sur l'éventualité d'une « sorte de pause entre *une* et *même* ». En dépit de l'étrangeté et du caractère archaïque de l'ensemble de la formulation de (21), on peut toutefois s'étonner de l'absence du *en* (*C'en était une même...*), dont l'occurrence ne confirmerait d'ailleurs que partiellement le bien-fondé de ce point de vue, car il faudrait alors analyser *même* comme adjectif comparatif postposé, sur le modèle de *pareil* (*C'en était une pareille...*), ce qui constituerait une bizarrerie supplémentaire : en effet, si l'on peut dire *Une voiture pareille à la mienne*, il est beaucoup plus difficile d'imaginer *\*Une voiture même à la mienne...* Par ailleurs, ayant nous-même entendu et recueilli cet énoncé, connaissant à la fois l'auteur et la situation d'énonciation, nous sommes en mesure d'affirmer, avec la part de doute inhérente à ce mode de recueil, que la « sorte de pause » envisagée n'était pas perceptible, et que nous avons immédiatement identifié et interprété cette assertion comme l'équivalent de « C'était **la même que** la mienne ».

- (22) Ces échappées sonores de rêves, dont j'ignorais l'origine, m'inquiétaient tout autant que la façon dont les goretts dévoraient leur nourriture et avalaient leur beurnée de pomes-tiarre, ou d'autres bouillies grumeleuses à base de plantes fourragères et de son, cuites dans un grand chaudron noirci par les flammes (**le même qui** servait à cuire les boudins). (R. Bozier, *Lieu-dit*, 1997, Le livre de poche : 25)

Or, nous possédons un exemple (unique) où *même* comparatif répond aux critères définitoires de la fonction d'apposition énoncés ci-dessus, tout en apparaissant dépourvu de déterminant :

- (23) La rivière sombre et profonde, toujours **même** et toujours nouvelle, coulait indifférente. (R. Boylesve, *L'enfant à la balustrade*, 1903, cit. Damourette et Pichon, Vol. VII, § 2890 : 11)

Outre le fait que *même* soit par surcroît coordonné à un adjectif, il ne joue pas ici, à proprement parler, de rôle anaphorique, et remplit uniquement une fonction de caractérisation — évaluation comparative —, ce qui rend douteux son statut pronominal et permet de le classer dans le sous-ensemble des cas d'apposition dévolu aux constituants adjectivaux, celui, contestable sans doute<sup>13</sup>, d'« épithète détachée » (*G.M.F.*: 191).

#### 4. De la caractérisation comparative sans anaphore à l'anaphore sans comparaison

##### 4.1. Épithète détachée et apposition

La pertinence éventuelle du recours aux deux appellations distinctes d'épithète détachée et d'apposition pour une fonction qu'à juste titre beaucoup jugeraient unique ne réside donc pas, selon nous, dans une différence de propriétés définitoires, mais dans le fait qu'elles nous permettent d'attribuer un statut adjectival à ce qui a toujours été considéré comme un pronom selon le seul critère de la présence d'un déterminant, et de n'accorder le statut pronominal qu'aux occurrences qui établissent avec le GN support le rapport d'identité référentielle traditionnellement reconnu aux cas d'apposition (Neveu 2000 : 11). Cette problématique peut également être abordée dans une perspective diachronique.

- (24) Car les gros bouillons d'eau blanchissent comme la neige, les rigoles prennent la couleur du gazon, l'eau qui s'épanche sur les chandeliers et sur les mufles, fait

<sup>13</sup> Cf. Forsgren 2000 : 31, notamment la note 5 : peut-être vaudrait-il mieux parler d'« apposition adjectivale », ou, selon les termes mêmes de Forsgren, op. cit. : 33, de « prédicat caractérisant » ; mais cela ferait de *le même* véritablement pronominal en apposition un « prédicat identifiant », statut qu'il ne peut revendiquer que partiellement, puisque son rôle référentiel ne lui enlève rien de ses potentialités de caractérisation.

### *Le statut pronominal de même comparatif*

des flots dorez comme le sont ceux du pactole, et toutes ces eaux ensemble, par tout **les memes** et par tout differentes, se répandent avec tant de force, et tant d'abondance, que quand elles auroient la mer pour reservoir elles ne pourroient paroistre avec plus de prodigalité. (Madeleine de Scudéry, *Les jeux servant de préface*, 1667 : 100, Frantext)

Dans cet exemple, le « pronom » comparatif semble difficilement remplaçable par un anaphorique de type démonstratif, tout comme ce serait le cas avec l'exemple (23) :

- (24)a [... et toutes ces eaux ensemble, par tout \***celles-ci** et par tout *differentes*]  
(23)a [La rivière sombre et profonde, toujours \***celle-ci** et toujours nouvelle]

contrairement à ce qui se produit pour (22) et l'exemple ci-dessous, où il a véritablement une fonction référentielle et occupe une position de nominal antécédent de relative dans laquelle, d'une part, on pourrait difficilement trouver un adjectif, et qui, d'autre part, exclut la coordination de ce nominal avec un adjectif :

- (25) Larrey, fils de M Lenet, **le même** qui fut tué en Candie, ou son frère, est blessé assez considérablement. (Mme de Sévigné, *Correspondance* T. 2, 1676 : 277, Frantext)  
(25)a [Larrey, fils de M Lenet, **celui** qui fut tué en Candie]  
(22)a [... cuites dans un grand chaudron noirci par les flammes (**celui** qui servait à cuire les boudins).]

Il faut toutefois préciser que, si le remplacement par *celui* est possible car il est propre à assurer le rôle d'anaphorique joué par *le même*, cela ne signifie pas pour autant que la substitution puisse aboutir à un résultat sémantique totalement équivalent du point de vue de l'évaluation comparative : la relation d'identité entre les deux entités que sont, d'une part, le comparé (ce que l'on compare) dénoté par le pronom comparatif et, d'autre part, le comparant (ce à quoi l'on compare) identifié à partir des éléments de caractérisation fournis par la relative, serait présupposée avec le pronom démonstratif, alors qu'elle est prédiquée avec le pronom comparatif (Junjaud 2001).

#### **4.2. Fonctionnement anaphorique dominant**

Il existe en revanche des cas de pronominalisation — d'un nom propre ou d'un SN renvoyant souvent à un référent humain — où le fonctionnement anaphorique semble prendre le pas sur le fonctionnement comparatif, et la substitution par un démonstratif ou un équivalent du type *ce dernier* aboutir à un résultat sémantique sensiblement équivalent à l'emploi de *le même* :

- (26) On s'en va imprimer à Genève, la vie de feu M. de Rohan, et les guerres et relations **du mesme**, en un autre volume. (G. Patin, *Lettres* T. 1, 1640 : 166, Frantext)
- (27) Identique est son acoustique, un brouhaha d'appels, de rires, de flocs des plongeurs maladroits, de coups de trompe du maître baigneur annonçant un changement de caleçons, d'engueulades **du même**, interpellant les tricheurs entêtés à demeurer dans le bassin alors que le temps qui leur est accordé se trouve écoulé. (A. Simonin, *Confessions d'un enfant de la Chapelle*, 1977 : 274, Frantext)
- (26)a [On s'en va imprimer à Genève, la vie de feu M. de Rohan, et les guerres et relations de **celui-ci/ce dernier**, en un autre volume.]
- (27)a [...un brouhaha d'appels, de rires, de flocs des plongeurs maladroits, de coups de trompe du maître baigneur annonçant un changement de caleçons, d'engueulades **de celui-ci/ce dernier**]

Cette procédure de pronominalisation par *même*, qui paraît courante au XVIIe siècle, existe encore de nos jours, mais avec une fréquence assez faible en regard du recours à la répétition du N déterminé par un démonstratif ou un défini, et modifié par *même* adjectif antéposé.

Il semble que l'anaphore repose dans ce cas précis sur ce que nous appelons le mécanisme « externe » de la comparaison (Junjaud 2001), et qui obéit à la mise en œuvre d'une « instruction de recherche du comparant » déclenchée par l'absence de complément comparatif permettant l'identification référentielle de celui-ci, ou d'élément de quantification servant de relais à la distributivité de *même* pour scinder le comparé en sous-ensembles confrontés les uns aux autres (ce que nous appelons « comparaison interne ») : cette opération aurait ici pour but principal non pas d'évaluer une relation d'identité, mais de permettre d'accéder au référent auquel renvoie le pronom. En bref, le fonctionnement pronominal, s'appuyant sur le fonctionnement comparatif, primerait sur ce dernier jusqu'à l'annuler presque totalement, car il n'est pas au service d'une prédication d'évaluation.

Il n'aurait pas non plus la fonction discursive de soulignement que nous postulons pour les constructions où *même* adjectif antéposé modifie le nominal répété, variété de comparaison « externe » que nous appelons « métalinguistique » et dont un aspect, concernant justement le nom propre, a été traité par M. Noailly (2000). Nous avons en effet l'intuition que le recours à ce type de pronominalisation a précisément pour but principal d'éviter la répétition, alors que le soulignement de cette dernière par l'adjectif *même* semble relever d'une stratégie discursive consistant à « contourner l'interdit » stylistique de la répétition en la présentant comme consciente et en la revendiquant, bref en marquant la différence entre un choix assumé et ce qui pourrait, sans ce procédé de soulignement, apparaître comme une « faute ». Il

n'est pas exclu non plus que de nos jours, étant donné sa plus grande rareté, cette pronominalisation à « effet anaphorique dominant » ait également une fonction rhétorique de trait humoristique, comme le suggère (27). Elle semble en effet systématiquement utilisée dans ce but dans les *Chroniques* d'A. Vialatte : la substitution d'un autre anaphorique, si elle ne change rien au plan référentiel, supprime l'essentiel de l'effet humoristique :

- (28) Torchons de cuisine. – Majesté excessive **des mêmes**. (...) Statistique du juron. – Suppression batave **du même**. (A. Vialatte, *Chronique des grands micmacs*, Pocket, 1989 : 59)
- (28)a [Torchons de cuisine. – Majesté excessive **de ceux-ci/ces derniers**. Statistique du juron. – Suppression batave **de celui-ci/ce dernier**]

### 4.3. Comparaison et anaphore

Mais le pronom accordé peut aussi, évidemment, être à la fois clairement pronominal et clairement comparatif, comme le montrent les exemples suivants, où l'on a d'une part un mécanisme comparatif « interne » transitant par le numéral *deux*, d'autre part une comparaison corrélatrice :

- (29) On ne sait jamais dans laquelle de ces chambres il couche, et on assure qu'il ne couche jamais deux nuits de suite dans **la même**, de peur d'y être éborgné. (Fénelon, *Les aventures de Télémaque*, Livre 3, 1699 : 104, Frantext)
- (1) Elle lui allumait ses cigarettes, les reprenait parfois quelques secondes pour fumer **la même** que lui. (S. Japrisot, *La dame dans l'auto*, 1966 : 132, Frantext)

Dans le *T.L.F.*, le fonctionnement syntaxique de *le même* (art. *même* : 615) est expliqué de la façon suivante, y compris — abusivement à notre avis — pour les constructions attributives : « *Le*, pronom de rappel de l'antécédent, est qualifié par *même* ». Cette explication permet d'assimiler la substantivation de *même*, processus qui ajoute à sa fonction caractéristique initiale une fonction référentielle, au fonctionnement des possessifs ou qualificatifs substantivés : *le mien, le grand...* Notons toutefois que seuls le possessif et *même* exigent dans l'attribution la présence d'un déterminant, ce qui ne se produit évidemment pas avec le qualificatif.

Or, si nous reprenons l'exemple (29) et que nous substituons à *même* pronominal un possessif ou un qualificatif substantivé :

- (29)a [... on assure qu'il ne couche jamais deux nuits de suite dans **la sienne/la bleue**]

nous allons pouvoir paraphraser ces deux pronoms de la façon suivante : [*jamais deux nuits de suite dans celle qui est à lui/dans celle qui est bleue*], alors qu'avec *la même* l'interprétation sera [*jamais deux nuits de suite dans une qui soit la même*] et non pas : [*\*jamais deux nuits de suite dans celle qui*

*est la même*]. La paraphrase montre que, du point de vue de la détermination et de la modalité, le fonctionnement est différent avec *même* : alors que le caractère défini de la détermination et la modalité assertive perdurent avec le possessif et le qualificatif substantivés, on lit sous le défini de *même* un indéfini, et la modalité cesse d'être assertive.

Avec l'exemple (1), le remplacement de *la même* par des adjectifs substantivés quasi-synonymes, admettant comme lui un système de complémentation, prépositionnel celui-là, mais plus difficilement des ellipses, oblige également à un changement de déterminant, le défini étant inacceptable lorsque ces constituants sont pourvus d'un complément comparatif :

- (1)a [Elle lui allumait ses cigarettes, les reprenait parfois quelques secondes pour fumer \***l'identique**/\***la semblable**/\***la pareille** à la sienne]

Or, nous constatons que l'acceptabilité n'est pas meilleure avec l'indéfini :

- (1)b [Elle lui allumait ses cigarettes, les reprenait parfois quelques secondes pour **en** fumer \***une identique**/\***une semblable**/\***une pareille** à la sienne]

Cela est dû au fait que nous avons affaire dans cet exemple à une relation d'identité stricte entre le comparant [*cigarette fumée par lui*] et le comparé [*cigarette fumée par elle*]<sup>14</sup> : il s'agit d'un objet unique, alors que ces pseudo-synonymes ne peuvent établir, à l'instar de *même* dans d'autres contextes, qu'une relation d'identité qualitative supposant au moins deux objets distincts (à la différence près que *même* peut aussi établir ce type de relation avec un objet unique).

Quant à la suppression du complément comparatif, elle semble possible, transformant le fonctionnement corrélatif en corrélation potentielle, c'est-à-dire en comparaison externe :

- (1)c [Elle lui allumait ses cigarettes, les reprenait parfois quelques secondes pour fumer **la même**]

Dans ce contexte spécifique, le remplacement de *la même* par *la sienne*, dont on peut concéder qu'il donne un résultat difficilement acceptable bien que sémantiquement proche de l'interprétation originale, dans la mesure où la

---

<sup>14</sup> Nous ne tiendrons pas compte ici du caractère partiel du mécanisme anaphorique, l'antécédent étant pluriel/générique alors que le pronom est singulier/spécifique, car nous nous intéressons en priorité au fonctionnement comparatif dont relèvent les concepts de comparé et de comparant, et qu'il importe de le distinguer du fonctionnement référentiel.

### *Le statut pronominal de même comparatif*

possession est effectivement exprimée par le contexte, permet d'observer un autre des comportements particuliers de *même* comparatif :

- (1)d [Elle lui allumait ses cigarettes, les reprenait parfois quelques secondes pour fumer ?**la sienne**]

En effet, la substitution est peu acceptable car elle n'est que partielle : l'emploi du possessif semble incompatible avec « quelques secondes », qui renforce ici l'idée de partage de l'objet introduite par l'occurrence de *la même*, alors que *la sienne* paraît exclure *a priori* ce partage. Dans ce contexte précis, *fumer la sienne*, c'est plutôt *la fumer entièrement* que *la partager...* Une autre formulation sémantiquement proche de (1)d, plus idiomatique à condition que soit maintenu le pluriel initial de l'antécédent, serait la pronominalisation personnelle :

- (1)e [Elle lui allumait ses cigarettes, les reprenait parfois quelques secondes pour **les** fumer]

Cependant, à l'instar de ce qui se produit avec le possessif, l'incompatibilité avec « quelques secondes » demeurerait, tout comme disparaîtrait l'idée — centrale — du partage de l'objet liée à l'emploi de *la même*. De plus, dans les deux cas, la relation d'identité entre antécédent et pronom ne serait pas prédiquée mais présupposée, comme elle l'est dans toute relation de coréférence. Le point crucial, selon nous, réside en ce que dans aucun de ces cas il n'y aurait cette dissociation entre comparant et comparé, cette scission du référent qui est la marque de la comparaison d'identité, même lorsque la relation est stricte, ontologique : *semblable*, *identique* et *pareille* excluent l'unicité, mais *la sienne* et *la* excluent la dissociation entre comparant et comparé. Il n'y a que *même* qui puisse établir une relation d'identité stricte sur la base d'une dissociation préalable, raison pour laquelle il est si important de séparer dans l'analyse ce qui relève des mécanismes référentiels et ce qui relève des mécanismes comparatifs.

## **5. Fausses appositions ou vraies épithètes ?**

### **5.1. Problématique**

La question du statut pronominal de *le même* attribut, qui se pose également, nous l'avons vu, dans certains cas d'apposition, est exprimée de façon assez maladroite dans le paragraphe consacré au « pronom indéfini » du *Robert* (art. *même* : 349-350) par la citation d'un passage de G. et R. le Bidois (§ 484) :

"A ces acceptions et valeurs héréditaires de *même*, dont le latin rend compte, le français en a ajouté une autre toute nouvelle, celle de nominal. C'est le cas lorsque ce mot, précédé de l'article défini, s'emploie d'une façon absolue, c'est à

dire sans s'appuyer et sans se rapporter à un nom... On peut douter si c'est encore le nominal que l'on retrouve dans ce genre d'expression où, sans être suivi d'un nom ni pris comme adjectif, il a une valeur qui paraît flotter entre celle du nom et celle de l'adjectif... « Vous me trouverez exactement la même » BECQUE, *La Parisienne*, II, 5. Quoi qu'il en soit, il s'emploie souvent de cette façon absolue."

En effet, il semble que l'interrogation — légitime — exprimée dans ce passage aurait plus de pertinence si elle portait sur la distinction à faire entre statut pronominal et statut adjectival, l'appellation de « nominal » paraissant en l'occurrence particulièrement inadéquate dans ce cas précis, et son caractère de « toute nouveauté » bien sujet à caution, qu'il s'agisse d'ailleurs de l'attribut, que nous tenons pour adjectival, ou de ce que nous considérons vraiment comme des emplois nominaux... Il faut noter qu'une semblable confusion dans la classification, et même une totale absence de classification, peut être observée dans la section du dictionnaire où figure cet extrait<sup>15</sup>.

Si nous reprenons l'exemple (2), où *le même* est juxtaposé à deux adjectifs attributs, nous constatons la parfaite substituabilité à ce soi-disant « pronom » des adjectifs *identique*, *semblable*, *pareil*, chacun imposant certes son mode spécifique de complémentation comparative, prépositionnel, mais établissant une relation d'identité qualitative compatible avec celle qu'établit *le même* dans ce contexte particulier :

- (2) [Dans l'air sec, le grelot tinte. Le son est acide, terne, **le même que/identique à/semblable à/ pareil à** celui d'une clochette à l'élévation.]

**5.2.** Mais un autre cas de figure se révèle intéressant et concerne des cas où, sans satisfaire à tous les critères définitoires de l'apposition tels que nous les avons énoncés, notamment le critère du détachement, *même* comparatif muni d'un article défini semble s'apparenter davantage à une épithète postposée qu'à une apposition, que le type de comparaison soit interne ou corrélatif.

**5.2.1.** Les exemples de la première série ont ceci de commun que le mécanisme, interne, transite par le quantifieur *toujours*, qui permet de spécifier les conditions dans lesquelles est établie et évaluée la relation

<sup>15</sup> La particularité de fonctionnement que le ou les auteur(s) de l'article du Robert tente(nt) de mettre à jour est peut-être à l'origine de la classification dans le *T.L.F.* de *être*, *rester le même* (et, dans la version nommée « elliptique », *toujours le même*) au rang des locutions, sorte de facilité qui, en niant aux éléments de cet ensemble leur indépendance catégorielle, fonctionnelle et sémantique, restreint le champ des investigations possibles, occulte une piste de recherche intéressante et ne reflète que partiellement la réalité, puisque les emplois attributifs ne sont pas circonscrits de façon figée aux seuls verbes *être* et *rester*, ainsi qu'en témoigne l'exemple cité par G. et R. le Bidois.

*Le statut pronominal de même comparatif*

d'identité entre sous-ensembles du comparé, non distinct du comparant : [*le même pour chacun des x instants dénotés par toujours*] :

- (30) Après deux heures d'immobilité sous le soleil, à ne rien faire, que regarder la mer toujours la même : alors ma tête ne sait plus rien faire, elle ne sait plus préférer une pensée à une autre et la retenir. (M. Duras, *La vie tranquille*, 1944, Gallimard, Folio : 135)
- (31) Les dessins au fusain représentaient toujours la même jeune femme toujours vêtue des mêmes vêtements blancs. Soit<sup>16</sup> assise sous un arbre toujours le même, qui se trouvait dans un coin du jardin, dans un fauteuil blanc toujours face à la gare de triage. (M. Duras, *Yann Andréa Steiner*, 1992, P.O.L. : 41)
- (32) Tout le reste de la troupe prit son essor, monta d'un coup jusqu'aux frises, redescendit la tête basse, les ailes raidies, les plumes de la queue en éventail : et dans un cercle toujours le même autour de la charmeuse, ils tournoyaient infatigablement. (P. Mille, *Barnavaux et quelques femmes, Les pigeons*, 1908 : 246, Frantext)

Le second de leurs points communs est que *toujours* porte directement sur *même* et non sur l'ensemble du syntagme verbal, ce qui serait moins net si *même* était adjectif antéposé :

- (30)a [*Après deux heures d'immobilité sous le soleil, à ne rien faire, que regarder toujours la même mer /\*regarder la toujours même mer*]
- (31)a [*Soit toujours assise sous un même arbre / assise toujours sous un même arbre /\*assise sous un toujours même arbre*]
- (32)a [*...et toujours dans un même cercle /\*et dans un toujours même cercle autour de la charmeuse, ils tournoyaient infatigablement*]

En effet, dans le cas où *même* serait adjectif antéposé, *toujours* porterait probablement sur l'ensemble du SV : *la mer*, *l'arbre* et *le cercle* « seraient » (prédication seconde) certes *toujours les mêmes*, mais il s'agirait aussi de *toujours regarder*, *être toujours assise* et, peut-être dans une moindre mesure à cause de l'antéposition du complément locatif incluant *même*, *toujours tournoyer*<sup>17</sup>. Nous postulons alors pour cet établissement — possible — du mécanisme comparatif interne un phénomène syntaxique de réduplication du quantifieur, au plan prédicatif (au sens de Muller 1996, 2002), sur la prédication d'évaluation seconde que constitue cet emploi de *même* (Junjaud 2001), fonctionnement que le format du présent travail ne nous permet pas

<sup>16</sup> *Soit* ne marque pas ici l'alternative : il a une valeur explicative proche de celle de *c'est-à-dire* ou *à savoir*.

<sup>17</sup> Dans ce dernier cas, on peut d'ailleurs considérer *toujours* comme facultatif : l'adverbe *infatigablement*, qui contient l'idée de répétition, et le mode de procès itératif attaché au verbe *tournoyer* suffisent à établir la quantification par laquelle peut transiter la comparaison interne : ... *et dans un même cercle, ils tournoyaient infatigablement...*

d'expliciter. Il nous semble néanmoins que dans cette formulation se produit une dilution sémantique de la modification affectant *même*, et que c'est précisément cela qu'ont voulu éviter les auteurs.

Avec le mécanisme interne, la détermination indéfinie n'est pas rare, ce qui permet de la garder lorsque c'est l'antéposé qui modifie le N : ces cas nous montrent bien que la détermination définie du postposé n'a pas de justification syntaxique, puisqu'il ne s'agit pas d'un élément pronominal. Ces exemples nous semblent en tout cas les plus proches, au plan syntagmatique, de la structure prédicative telle que nous la postulons pour toutes les constructions où la prédication d'évaluation n'est pas première, c'est-à-dire où [dét + *même*] n'est ni attribut, ni apposé.

Enfin, notons que dans ces trois exemples, le détachement semble possible : il ne change rien du point de vue du statut catégoriel de *même* mais seulement de sa fonction, qui passe d'épithète postposée à « épithète détachée » :

- (30)b [Après deux heures d'immobilité sous le soleil, à ne rien faire, que regarder la mer, **toujours la même**]  
(31)b [Soit assise sous un arbre, **toujours le même**, qui se trouvait dans un coin du jardin]  
(32)b [... et dans un cercle, **toujours le même**, autour de la charmeuse, ils tournoyaient infatigablement.]

Cependant, il semble que le résultat sémantique ne soit pas totalement identique, et il paraît douteux que, si les auteurs n'ont pas choisi la solution syntaxique du détachement, ce soit pure distraction de leur part.

**5.2.2.** Les exemples de la seconde série sont des constructions corrélatives à comparant réalisé, qui ont en commun à la fois la détermination indéfinie du SN modifié par *le même* postposé et la modification directe de ce dernier par un adverbe :

- (33) Ces idées renaissent par **une** opération intellectuelle presque la même que celle par laquelle elles ont été perçues. (Destutt de Tracy, *Éléments d'idéologie*. 3. *Logique*, 1805 : 210, Frantext)  
(34) Nous avons connu **un** honneur du travail exactement le même que celui qui au moyen-âge régissait la main et le cœur. (Ch. Péguy, *L'argent*, 1913 : 1104, Frantext)

Si les exemples de corrélation avec *même* antéposé dans un syntagme indéfini existent (Junjaud 2001), nous savons qu'elles sont rares et créent un sentiment d'étrangeté, comme nous le montrent les manipulations suivantes, où la question de l'adverbe a volontairement été laissée de côté, car elle pose un problème d'acceptabilité supplémentaire :

*Le statut pronominal de même comparatif*

- (33)a [Ces idées renaissent par **?une même** opération intellectuelle **que celle** par laquelle elles ont été perçues.]  
(34)a [Nous avons connu **?un même** honneur du travail **que celui** qui au moyen-âge régissait la main et le cœur.]

En revanche, dans la configuration où *même* est adjectif antéposé, la détermination définie ne pose aucun problème, toujours en laissant de côté la question de l'adverbe modifiant *même* :

- (33)b [Ces idées renaissent par **la même** opération intellectuelle **que celle** par laquelle elles ont été perçues.]  
(34)b [Nous avons connu **le même** honneur du travail **que celui** qui au moyen-âge régissait la main et le cœur.]

En considérant les configurations les plus courantes, celles avec le défini, nous constatons que la présence de l'adverbe est difficilement acceptable en (33) et ne pose pas de problème en (34) :

- (33)c [Ces idées renaissent par **?presque la même** opération intellectuelle **que celle** par laquelle elles ont été perçues.]  
(34)c [Nous avons connu **exactement le même** honneur du travail **que celui** qui au moyen-âge régissait la main et le cœur.]

Il faut donc admettre que si, en (33), la nécessité de postposer *même* semble obéir à une contrainte de nature syntaxique<sup>18</sup> qui n'intervient pas en (34), les deux constructions paraissent toutefois refléter un semblable « vouloir dire » de leurs auteurs, une identique volonté délibérée de garder au SN modifié sa détermination indéfinie, d'où la solution de postposer *même* sans procédure de détachement, ce qui oblige à le pourvoir d'un déterminant défini. D'ailleurs, la manipulation consistant à réaliser ce détachement montre qu'il est incompatible avec la signification initiale, où le SN modifié n'est pas référentiel indépendamment de sa caractérisation, qu'il forme groupe avec elle :

- (33)d [Ces idées renaissent par **une** opération intellectuelle (\*.) **presque la même que celle** par laquelle elles ont été perçues.]  
(34)d [Nous avons connu **un** honneur du travail (\*.) **exactement le même que celui** qui au moyen-âge régissait la main et le cœur.]

Ces exemples sont certes assez rares et littéraires, mais nous constatons que les constructions que nous y observons, obéissant à de véritables nécessités syntaxiques ou sémantiques, utilisent la ressource d'un adjectival

<sup>18</sup> Pour la possibilité : *renaisse presque par la même opération...*, voir les commentaires concernant (30)a, (31)a, (32)a, à propos de la portée de l'adverbial sur le SV entier et de la « dilution sémantique » qui s'ensuit.

postposé équivalant à l'antéposé, mais pourvu d'une détermination propre dont il est difficile de s'expliquer la présence.

**5.3.** La coordination avec un adjectif, dans ces cas de postposition épithétique où la comparaison interne transite par *toujours* portant directement sur *le même*, est de nature à renforcer notre conviction que nous avons affaire à un constituant adjectival :

- (35) Je me pénétrai de leur mouvement toujours **lent** et toujours le même, de cette paix durable, de ces sons isolés dans le long silence. (Senancour, 1840, cit. *T.L.F.*, art. *même*, B : 615)
- (36) C'est pénible, mais tout est préférable quand on a le cœur brisé et plein d'une seule image à la solitude **muette** et toujours la même de la chambre d'un vaisseau pendant des jours et des nuits sans fin. (A. de Lamartine, *Correspondance générale*, 1833 : 342, Frantext)

Outre le fait que les adjectifs ici coordonnés à *le même* soient très généralement postposés (sauf effet stylistique marqué), celui de (35) le serait de toute façon à cause de sa modification par *toujours* : *?leur toujours lent mouvement* : cette postposition explique que leur coordination à *le même* exige également la postposition de ce constituant, mais n'explique pas la présence de son déterminant défini, le remplacement de ce "pronom" par un adjectif de sens proche étant évidemment possible, toutes préoccupations stylistiques mises à part :

- (35)a [Je me pénétrai de leur mouvement toujours lent et toujours **le même/semblable/identique/pareil**]
- (36)a [C'est pénible, mais tout est préférable quand on a le cœur brisé et plein d'une seule image à la solitude muette et toujours **la même/semblable/identique/pareille** de la chambre d'un vaisseau ...]

## **6. Hypothèses sur l'obligation de doter les emplois adjectivaux d'un déterminant**

### **6.1. Pour les attributs, lever l'ambiguïté avec l'adverbe ?**

Un examen attentif des données montre que l'une des raisons possibles à l'obligation de doter l'attribut d'une marque distinctive, le déterminant, a pu être la nécessité de lever une ambiguïté entre l'adjectif comparatif et l'adverbe de gradation, les deux pouvant indifféremment être construits directement après la copule : l'exemple suivant, du XVI<sup>e</sup> siècle, illustre cette difficulté particulière, car, contrairement à (19) et (20), il pose de prime abord un problème d'interprétation :

- (37) Or ce mot de Résidence doit estre pris en autre sens que celui d'Essence. Car si la Parolle estoit simplement Dieu et n'avoit point quelque chose propre, S. Jean eust mal dit que tousjours elle a esté en Dieu (Jean, 1,1). Quand il adjouste puis

*Le statut pronominal de même comparatif*

après qu'elle est **mesme** Dieu il entend cela de l'Essence unique. (J. Calvin, *Institution de la Religion Chrestienne*. 3., Livre I, Chapitre XIII, 1560 : 152, Frantext)

Mais il est difficile de croire qu'il puisse s'agir de l'attribut sans déterminant, car il faudrait alors supposer une « complémentation directe »<sup>19</sup> à interpréter en français contemporain comme [*la même que Dieu*], construction tout à fait inhabituelle chez Calvin — auteur dont nous avons observé attentivement un nombre considérable d'exemples —, à laquelle s'ajoute le caractère exceptionnel chez lui de l'emploi de *mesme* attribut sans déterminant : le fait qu'il s'agisse de discours rapporté, voire de traduction littérale d'un texte latin, ne semble pas pouvoir à lui seul justifier le cumul de deux configurations si rares. En fait, il s'agit donc sûrement de l'adverbe de gradation, que l'on peut paraphraser par « qui plus est » : [*non seulement elle est EN Dieu, mais, qui plus est, elle EST Dieu*].

**6.2. Dans la corrélation, lever l'ambiguïté de l'apposé sans déterminant avec la locution *même que* ?**

L'une des autres hypothèses possibles, à laquelle nous devons avouer n'accorder qu'un crédit relatif, pourrait être, dès le XVI<sup>e</sup> siècle, époque où l'emploi pronominal a commencé à se développer, l'homonymie avec la locution *mesme(s) que* du comparatif lorsque ce dernier est détaché, corrélié à *que* et employé « naturellement » sans déterminant. Cependant, la locution semble d'usage encore trop restreint pour justifier la nécessité de lever cette ambiguïté. Nous n'en avons en effet relevé que 3 occurrences, chez un seul auteur, dans la première moitié du siècle, et il est difficile d'en avoir une interprétation sûre (elle semble proche de *alors que, alors même que*) :

- (38) Pourquoi, ô Cœur, en larmes te despens,  
Et te dissoulz en ryme pitoyable,  
Pour esmouvoir celle, dont tu depens,  
**Mesmes qu'**elle est de durté incroyable ? (M. Sceve, *Delie*, 1544 : 167, Frantext)

---

<sup>19</sup> Que l'on trouvait au XVI<sup>e</sup> siècle avec (*tout*) *de mesme (s)*, et dont il y a 9 occurrences dans les textes de la base Frantext (ces constructions sont d'ailleurs attestées depuis l'ancien français) :

« De ma nature, je ne me veulx point vouër à une seule sainte, et quand je trouve des chausses **de mesmes** mon pourpoint, je les prens. » (J. de la Taille, *Les Corriuaus*, Acte premier, Scène III, 1573 : 165, Frantext).

### 6.3. Analogie avec le neutre attribut, et interchangeabilité avec *de mesme* dès l'origine ?

Enfin, l'hypothèse qui reçoit notre préférence est qu'il s'agit d'une question d'usage, liée au fait que dès les premiers emplois pronominaux, essentiellement ceux du neutre, la fréquence de la construction *ce qui est le mesme*, synonyme de *ce qui revient au même*, a pu favoriser un phénomène d'analogie, le déterminant accordé ayant simplement remplacé le neutre :

- (39) Ainsi en cent onces de nostre argent, il y en a sept d'alliage, ou, **ce qui est le mesme**, il n'y a que la valeur de quatre-vingt treize onces d'argent fin. (Le Père L. Le Comte, *Nouveaux mémoires sur l'état présent de la Chine*, 1696 : 112, Frantext)

Ce processus a pu être renforcé par l'interchangeabilité avec *de mesme*, possible dans de très nombreux contextes depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, comme attribut certes :

- (40) (...) s'avisèrent que c'estoit grande folie à eux d'estre venus de si loing pour estudier, veu qu'ils le pouvoient aussi bien faire en leur pays, où le Latin **estoit tout de mesme** qu'ailleurs. (Yver, *Le Printemps*, Troisième histoire, 1572 : 1213, Frantext)

mais aussi comme sorte de « sujet réel » dans maintes expressions figées utilisant le verbe *être*. Il semblerait que *même*, non suivi d'un nom ni précédé d'un article ou de la préposition *de*, ne recevait pas d'emblée une interprétation de constituant comparatif, mais plutôt d'adverbial.

Au XVI<sup>e</sup> siècle par exemple, il est possible de trouver *le mesme* dans un emploi de sujet du verbe *être* (*le mesme est*), cette construction équivalant à la locution *de même* dans l'expression impersonnelle *il en est de même* :

- (41) Mesme les choses admirables, et venües avec grand desir, aussi tost qu'elles sont passees, sont oubliees, chacun jour nous voyons, et oyons choses nouvelles, nous les passons, et laissons en arriere, le temps les appetisse, et fait d'elles, comme si jamais elles n'eussent esté. Ainsi s'en vont toutes choses, de toutes choses se perd la memoire, et demeurent ensevelies. **Le mesme** sera donc des Amours de mon maistre : et plus il tirera en avant, tant plus aussi iront elles en declinant. (J. de Lavardin, *La Celestine*, Adaptation de F. de Rojas, Acte III, 1578 : 83, Frantext)

Au XVII<sup>e</sup> siècle, on trouve une série de variantes de notre actuel *il en est de même de*. C'est ainsi que l'on peut répertorier, outre le *c'est le même de* employé dans l'exemple de Descartes cité en note 7 : (*tout le mesme en*

*est (-il) de*, construction qui comporte le pronom *en*<sup>20</sup> et s'augmente parfois de l'inversion du clitique sujet impersonnel, ce qui confère alors à *le mesme* la fonction traditionnellement nommée « sujet réel » ; *il est le mesme de*, où le pronom *en* est absent mais où la construction impersonnelle confère également à *le mesme* un statut de « sujet réel » ; *il en est (tout) le mesme de*, qui diffère de notre actuelle construction impersonnelle *il en est (tout) de même de* par l'emploi du déterminant défini *le* en lieu et place de la préposition *de* ; enfin, *s'en est le mesme de*, où *s'* semble avoir été employé pour *c'* : l'une ou l'autre de ces diverses constructions peut être indifféremment employée par un même auteur :

- (42) Car bien que les castilles des amans soient des rengrengemens d'amour, je ne sçay si **le mesme en est de** l'amitié. (J-P Camus, *Palombe ou la femme honorable*, Livre 2, 1625 : 213, Frantext)
- (43) Seneque disoit que la fortune est une chose fort bizarre, d'autant que la premiere a besoing d'une seconde, et la seconde d'une troisieme, et celle-cy d'une autre pour se maintenir : **tout le mesme en est-il des** bien-faits et plaisirs qui se font parmy les hommes. (Le Père F. Garasse, *Doctrine curieuse des beaux esprits*, Livre 2, Section 9, 1623 : 158, Frantext)
- (44) Or j'entreprends de monstrier à nos jeunes veaux, qu'un aethiopien m'appelle more, et que les vrais hypocondriaques se mocquent des personnes sages : et pour aller methodiquement je dis qu'**il est le mesme de** l'humeur hypocondriaque à proportion que Celse a dit de la phrenesie. (Le Père F. Garasse, op. cit. Livre 1, Section 8 : 48)
- (45) Je n'ajoute rien à l'égard des satellites de Jupiter (et **il en est le mesme** de ceux de Saturne). (F. Bernier, *Abrégé de la Philosophie de Gassendi*, Partie 4, Chapitre 7, 1684 : 378, source Frantext)
- (46) Le premier est rapportant une infinité de resurrections feintes et fabuleuses, qui ont esté neantmoins estimées veritables parmy les payens, pour dire par apres que **s'en est le mesme**, de celles que nous estimons veritables. (Le Père F. Garasse, op. cit. Livre 3, Section 17 : 302)

Comme pour les autres emplois du neutre, *la mesme/même chose* est un équivalent possible dans ce type de constructions figées : ainsi, on trouve *c'est la mesme/même chose de* et, plus intéressant encore, des emplois en début de phrase qui font l'économie de la copule, avec *la même chose de N*, ou *de N la même chose* :

---

<sup>20</sup> La co-occurrence pour un même verbe de ce pronom dévolu à la représentation d'un Sprép en *de* et d'un complément prépositionnel en *de* pose la question de leur coréférence : s'agit-il d'une redondance, ou d'autre chose ? On trouve aussi ce pronom en abondance dans des emplois du « neutre » c.o.d. de verbes comme *dire* ou *faire* : **en faire le mesme de...**, **en dire le mesme de...** Il s'agit peut-être plus d'une question d'usage que d'une règle spécifique à ces constructions.

- (47) Ce qui nous fait voir clairement, que les aumosnes (et **c'est la mesme chose des** autres exercices de piété) servent et ne servent pas à ceux qui sont en estat de peché mortel. (A. Arnauld, *De la fréquente communion*, partie 3, ch. 17, 1643 : 779, Frantext)
- (48) **La même chose des** dettes qui surviennent long-têms après sur une succession partagée entre plusieurs collatéraux. (P. de Boisguilbert, *Détail France sous règne pres.*, ch. 11, 1695 : 115, Frantext)
- (49) **Des bleds la même chose** : un homme bien sensé pourroit-il avancer, c'est moi qui a statué et établi qu'il faut que les grains soient à si bas prix, afin que tout le monde soit à son aise. (P. de Boisguilbert, op. cit. ch. 11 : 119)

Nous possédons d'ailleurs un exemple du XVIII<sup>e</sup> siècle où un *la même chose* attribut du sujet et un *de même* renforcé par *tout*, également attribut, semblent employés indifféremment l'un pour l'autre, tout comme ce pouvait être le cas pour *la même/mesme chose* et *le même/mesme* neutre :

- (50) ISABELLE  
Volontiers, mon cher époux : en tout cas tu aurois grand tort de chercher fortune ailleurs, car je t'assure qu'une Isabelle et une Catin, c'est **la même chose**.
- CASSANDRE  
C'est **tout de même**.  
(M. Thomas-Simon Gueullette, 1756, *Les deux doubles ou la surprise surprenante*, Éditions Plein Chant, Bassac-Charente, 2002 : 21)

## 7. Conclusion

Le statut adjectival de *le même*, caractérisant non référentiel muni d'un déterminant défini, dans l'attribution et certains cas d'apposition, semble confirmé par l'existence de constructions où il a les propriétés de l'épithète postposée : il appartient au groupe nominal. La substituabilité d'adjectifs synonymes à l'attribut « pronominal », ainsi que la possibilité de coordination de ce « pronom » avec des adjectifs, constituent des arguments supplémentaires à l'appui de cette thèse. Les raisons de l'obligation actuelle de doter ce constituant d'un déterminant restent encore mystérieuses, et l'on en est réduit à des conjectures. Le recours à la diachronie nous permet toutefois d'imputer au caractère pluri-catégoriel de *même*, qui le fait entrer dans de multiples configurations syntaxiques, la nécessité de lever une ambiguïté lorsque, employé seul, il pourrait faute de déterminant être confondu avec l'adverbe. On peut aussi, et peut-être surtout, penser à une question d'usage ayant perduré depuis l'origine des emplois pronominaux, tardive par rapport à celle des autres emplois, et dater du XVII<sup>e</sup> siècle la fixation de l'usage du déterminant dans l'attribution et dans le détachement du morphème accordé, par analogie avec le neutre et substituabilité de *de même* dans l'attribution.

**Références bibliographiques**

- Chevalier, Jean-Claude et alii (1964), *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse.
- Chevalier, Jean-Claude (1969) « Exercices portant sur le fonctionnement des présentatifs », in *Langue Française* 1, pp. 82-92.
- Forsgren, Mats (2000) « Apposition, attribut, épithète : même combat prédicatif ? », in *Langue Française* 125, pp. 30-45.
- Foulet, Lucien (1961), *Petite syntaxe de l'ancien français*, troisième édition revue, Paris, Champion.
- G.L.L.F. (1971-1978), *Grand Larousse de la langue française*, Paris, Larousse.
- Jokinen, Ulla (1992) « *Même et propre en moyen français* », *Approches du Moyen Français II*, Ellen Sakari et Helena Häyrynen(éd.), *Studia Philologica Jyväskyläensia* 28, University of Jyväskylä, pp. 45-65.
- Junjaud, Annie (1995), *Recherches sur même comparatif*, mémoire de DEA en linguistique, Université de Toulouse-Le Mirail.
- Junjaud, Annie (2001), « La prédication d'évaluation dans les emplois comparatifs de *même* », *Aspects de la prédication*, Praxiling, Montpellier III, pp. 167-181.
- Le Bidois, Georges et Robert (1968), *Syntaxe du français moderne*, Tome II, Paris, Ed. A. et J. Picard et Cie.
- Littré, Emile (1982), *Dictionnaire de la langue française*, Paris.
- Marchello-Nizia, Christiane (1997), *La langue française aux XIVe et XVe siècles*, Paris, Nathan.
- Marchello-Nizia, Christiane (1999), *Le français en diachronie : douze siècles d'évolution*, Paris-Gap, Ophrys.
- Molinier, Christian (1996), « Constructions en "C'EST" : une classification générale », in *Cahiers de grammaire* 21, pp. 75-94.
- Muller, Claude (1996), *La subordination en français. Le schème corrélatif*, Paris, Armand Colin.
- Muller, Claude (2002), *Les bases de la syntaxe, syntaxe contrastive français-langues voisines*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux.
- Neveu, Franck (2000) « L'apposition : concepts, niveaux, domaines », in *Langue française* 125, pp. 3-17.
- Noailly, Michèle (1999) *L'adjectif en français*, Ophrys, Gap-Paris.
- Noailly, Michèle (2000), « "Ce même Bajazet" : nom propre et principe d'identité », in *Lexique* 15, P.U.S., pp. 21-34.
- Riegel, Martin (1985), *L'adjectif attribut*, Paris, P.U.F., Collection Linguistique nouvelle. VIII, Vincennes, pp. 106-129.
- Riegel, Martin et alii (1998), *Grammaire méthodique du français*, 4ème édition mise à jour, Paris, PUF, coll. Linguistique nouvelle.
- Le Robert (1992), *Dictionnaire historique de la langue française*, sous la direction de Alain Rey, Paris.

Annie Junjaud

- Robert, Paul (1969), *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris.
- T.L.F. *Trésor de la langue française, Dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe s.*, Paris.
- Van Peteghem, Marleen (1997), « Sur un indéfini marginal : *même* exprimant l'identité », in *Langue Française* 116, Paris, Larousse, pp. 61-80.
- Wagner, Robert-Léon et Jacqueline Pinchon (1962), *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.